

GROUPEMENT des ANCIENS du CERN et de l'ESO

Compte rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 27 mars 2013

1. Bienvenue, préambule et désignation du Président de séance

Gerrit Jan Bossen, Président du GAC-EPA, ouvre l'Assemblée générale ordinaire 2013 qui se tient cette année de 14h00 à 16h30 à l'amphithéâtre du Globe. Gerrit Jan explique que nous avons dû changer de lieu en raison de travaux mais que la verrée se tiendra au restaurant 1 ; il faudra donc se déplacer !

Il souhaite la bienvenue aux quelques 280 membres participants réunis, qu'il remercie de leur présence, auxquels s'ajoutent 80 membres représentés par un pouvoir.

Il indique aussi que cette année, la présente séance peut être suivie en webcast, comme ce fut le cas l'an passé; cela permet aux collègues de l'ESO et à tous les autres qui ne peuvent pas assister à l'Assemblée de la suivre en direct sur internet, de façon passive et sans possibilité de voter le cas échéant. (Il a été constaté que 35 personnes ont suivi la séance en ligne).

Puis il exprime une pensée particulière pour tous les retraités qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée générale ordinaire, et nous invite à observer une minute de silence à leur mémoire.

Enfin, le Président propose que Jean-Claude Gouache soit le président de séance, ce qui est adopté à l'unanimité des participants.

Nota: Les présentations des intervenants sont jointes en annexes, si nécessaire à la compréhension du compte rendu. Par ailleurs, elles sont aussi consultables intégralement sur notre site:

<http://www.gac-epa.org/History/OGA/2013-03-27-OGA/Presentations-fr.html>

Par ailleurs, le bulletin de printemps sera distribué en même temps que le présent compte rendu et de nombreuses informations données aujourd'hui par les intervenants y figureront; nous veillons ainsi à éviter trop de répétitions.

2. Approbation de l'ordre du jour

Jean-Claude Gouache, président de séance, souhaite la bienvenue aux participants et propose à l'Assemblée d'adopter l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2012

Jean-Claude Gouache demande s'il y a des commentaires à apporter au compte rendu de l'AGO 2012; ce n'est pas le cas.

Par conséquent, le compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 23 mars 2012, distribué en mai 2012, est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport d'activités de l'année 2012-2013 et présentation du nouveau comité

Jean-Claude Gouache passe la parole à Gerrit Jan Bossen, Président en exercice depuis janvier 2012, qui présente le rapport suivant :

Gerrit Jan, après avoir évoqué le petit incident survenu lors des dernières élections pour l'acheminement du courrier, rappelle la composition du Comité GAC-EPA au 1er janvier 2013 : 21 membres élus et 1 invité, expert informatique.

Il rappelle aussi le déroulement des élections auxquelles 10 candidats se sont présentés, 7 membres sortants et 3 nouveaux candidats. Seul 1 membre sortant ne s'est pas représenté, Jean-Claude Vialis, le Président le remercie au nom de tout le comité pour son investissement sans réserve durant 2 mandats successifs, soit 4 années.

Nom	Prénom	Candidature	Voix	Pourcentage
VITASSE	Michel	Candidat sortant élu	581	95%
GOUACHE	Jean-Claude	Candidat sortant élu	564	92%
BABOULAZ	Michel	Candidat sortant élu	548	89%
BARTHELEMY	René	Candidat sortant élu	499	81%
GHINET	François	Candidat sortant élu	496	81%
SEIS	Irene	Nouvelle candidate élue	489	80%
DANESIN	Mario	Candidat sortant élu	466	76%
VANDONI	Carlo	Candidat sortant élu	417	68%
RADERMACHER	Ernst	Nouveau candidat non élu	287	47%
DALP	Pierre	Nouveau candidat non élu	270	44%

***Nota:** La composition détaillée du comité 2013, les fonctions de ses membres ainsi que le résultat des élections 2012 sont donnés dans le bulletin de printemps.*

Gerrit Jan poursuit en commentant succinctement chaque fonction du comité :

Exécutif - Présidence

president@gac-epa.org

Pas de changement par rapport à 2012, ni pour la présidence ni pour la vice-présidence.

Gerrit Jan BOSSEN reste Président jusqu'à fin 2013, André John NAUDI vice-président également jusqu'à fin 2013, Jean-Claude GOUACHE vice-président jusqu'à fin 2014.

Exécutif - Trésorerie & Liste des Membres

tresorier@gac-epa.org

Pas de changement non plus : Monique HÄUSERMANN, trésorière jusqu'à fin 2013 et Eddie ROEBUCK, trésorier adjoint jusqu'à fin 2013, gèrent la trésorerie, le budget, les frais, les cotisations et la liste des membres. Ils essaient de maintenir la base de données des membres à jour (en concordance avec la caisse de pensions et le bureau du courrier). Ils souhaitent disposer si possible de votre adresse électronique, car les communications se font par courrier postal mais aussi par informatique.

Gerrit Jan évoque d'ores et déjà la nécessité d'une augmentation des recettes du groupement car les frais d'imprimerie ont considérablement augmenté en 2012, engendrant un excédent de dépenses.

Exécutif - Secrétariat & Traductions

secretariat@gac-epa.org

Mario DANESIN, (qui suit sans doute la séance en webcast), a été réélu et continue d'assurer le secrétariat pour 2 ans, il est aidé par Françoise THEVENET élue jusqu'à fin 2013. Même si le travail de secrétariat n'est pas le plus visible, il est essentiel pour le comité pour l'organisation des réunions puis la rédaction des comptes rendus, l'organisation des élections puis le dépouillement, parmi quelques tâches. La rédaction de tous les documents destinés aux membres est faite en français et anglais. Nous nous appliquons à publier tous les documents dans les 2 langues grâce à nos dévoués traducteurs que nous remercions; ces derniers mois nous avons pu recruter 2 nouveaux traducteurs (Susan Leech-O'Neale et William Blair).

Exécutif - ESO

eso.representant@gac-epa.org

Martin CULLUM reste le représentant des retraités de l'ESO jusqu'à fin 2013.

Gerrit Jan, en l'absence de Martin, donne, en son nom et en anglais, quelques informations sur les retraités ESO, membres du GAC-EPA.

1. La reconnaissance du GAC-EPA comme représentant des pensionnés par la Direction de l'ESO, leur a permis d'obtenir une carte d'accès aux sites de l'ESO et d'être représentés dans le groupe de travail sur l'assurance maladie de l'ESO.
2. La reconnaissance par l'Association du personnel de l'ESO de ses pensionnés et leur implication dans la prochaine révision des statuts (la précédente version des statuts ne faisait aucune mention des pensionnés). Ceci devrait entrer en vigueur à l'automne prochain.
3. Récemment, la Direction de l'ESO a accepté d'héberger un site web GAC-EPA propre aux pensionnés ESO ; un volontaire est prêt à tenir le rôle de webmaster. Le site pourrait être en service d'ici 2 à 3 mois.

Contacts avec les Associations du Personnel

Afin de défendre efficacement les intérêts des retraités, les membres du comité coopèrent étroitement aux travaux de l'Association du personnel du CERN:

- Commissions sur le régime de l'assurance maladie, les retraites et la garantie des pensions
- Commissions juridique et Hygiène & Sécurité
- Commission du Fonds d'entraide.

Neuf membres de notre comité font partie du conseil du personnel de l'association du personnel avec droit de vote si le sujet concerne les intérêts des pensionnés.

Côté ESO, Martin CULLUM est en contact direct avec l'exécutif de l'AP de l'ESO.

Caisse de Pensions

pensions.administration@gac-epa.org

François WITTGENSTEIN est membre du Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions (CACP), jusqu'au 4 avril 2013.

Claude GENIER est le successeur désigné au poste de membre du Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions (CACP); il prend ses fonctions dès le 5 avril 2013.

- En tant que GAC-EPA, nous sommes partie prenante dans la gouvernance de la caisse de pensions - nous y avons, dans le conseil d'administration, un représentant disposant du droit de vote
- Rappel : en décembre 2011, le comité a nommé un successeur désigné à notre représentant afin qu'il soit prêt à lui succéder
- Le concept de 'successeur désigné' a été accepté par le CACP (et Etats-Membres) dans son règlement interne
- En complément, Gerrit Jan a rencontré 2 fois le professeur Riska, Président du CACP, 2 courriers ont également été échangés.

Résultats : l'audit interne CERN est plus impliqué dans les affaires de la CP; il s'ensuit une meilleure compréhension du président du CACP et du CEO de la CP de nos demandes de transparence.

Commission Pensions

pensions.commission@gac-epa.org

Nous avons 7 représentants à la commission pensions, chargés de préparer et analyser les documents et les discussions :

François WITTGENSTEIN, André John NAUDI, Claude GENIER, élus jusqu'à fin 2013, Jean-Claude GOUACHE, François GHINET, Michel VITASSE, élus jusqu'à fin 2014 ainsi que notre nouvelle élue pour 2 ans : Irene SEIS.

Garantie des Pensions

pensions.garantie@gac-epa.org

Michel VITASSE est notre délégué auprès du groupe de travail sur la garantie des pensions.

Carlo-Enrico VANDONI est le délégué suppléant auprès du groupe de travail sur la garantie des pensions.

Les 2 sont élus jusqu'à fin 2014.

L'an dernier, tout comme pendant de nombreuses années précédentes, Edith Deluermoz avait indiqué que ce groupe de travail était en sommeil prolongé, nous verrons plus loin qu'il semble sortir de son hibernation. Souhaitons que ce ne soit pas passager.

Caisse Maladie (CHIS)

chis.board@gac-epa.org

Michel BABOULAZ et David JACOBS sont nos 2 délégués auprès de la caisse maladie (CHIS Board) : la situation financière est satisfaisante suite aux mesures prises, la gouvernance et le fonctionnement du CHIS pourraient changer suite à l'audit interne survenu en 2011. Nous devons être attentifs à ce que le règlement du CHIS, en révision, ne soit pas en défaveur des assurés.

Protection Sociale

David JACOBS et Michel BABOULAZ sont nos représentants auprès de la commission de la protection sociale. Ils sont épaulés par d'autres membres du comité selon les besoins.

Commission Juridique

Jean-Claude GOUACHE est notre représentant auprès de la commission juridique où se discute la révision de diverses circulaires nous concernant, par exemple accès au site, utilisation du parking des drapeaux, etc...; la révision des statuts de l'AP est aussi un sujet de discussion de cette commission.

Commission Sécurité & Hygiène

Jean-François MICHAUD est notre nouveau représentant auprès de la commission sécurité et hygiène, il remplace Carlo VANDONI depuis début 2013. L'activité de cette commission est assez faible.

Fonds d'entraide

Gunilla SANTIARD est notre représentante auprès du fonds d'entraide qui apporte une aide financière aux actifs et retraités se trouvant temporairement en difficulté. Gunilla Santiard remplace Jean-Claude Vialis.

Activités propres au Groupement

permanences@gac-epa.org

Gunilla SANTIARD en tant que responsable, René BARTHÉLEMY et Jean-François MICHAUD en tant que représentants gèrent les permanences.

- Nos permanences mensuelles reçoivent régulièrement la visite de membres confrontés à des problèmes divers de la vie courante auxquels nous essayons d'apporter des réponses ou d'orienter ces personnes vers les services du CERN ou de l'extérieur qui pourront les aider
- Sujet phare: impôts français.

Liaison CERN

Les liaisons avec les services CERN sont assurées par Carlo-Enrico VANDONI, responsable et son suppléant Jean-François MICHAUD. Nous aurons l'occasion de vérifier le fonctionnement de cette liaison lors des journées portes ouvertes de septembre prochain.

Liaison service médical CERN

Suite au décès de Jean-Paul DISS, François WITTGENSTEIN a repris ses fonctions d'homme de liaison avec le service médical du CERN et les HUG (étude sur le vieillissement cérébral, activités internes aux HUG en 2012, les personnes intéressées seront re-contactées cette année).

Communication

Le GAC-EPA a à sa disposition de nombreux moyens pour communiquer et échanger des informations avec ses membres :

- Documents rédigés dans les 2 langues officielles du CERN (français + anglais) en version papier et électronique
- Bulletin du groupement
- Echo de l'association du personnel CERN
- Site web www.gac-epa.org
- Courriel
- (Newsletter): en discussion au comité pour l'avenir
- (Forum): en discussion au comité pour l'avenir.

Bulletin

Bernard DUCRET a remplacé Jean-Marie THOMAS en tant que rédacteur du bulletin, Jean-Marie devient assistant.

Nous aurons maintenant 2 bulletins par année, ainsi que de nouvelles rubriques (tribune libre, paroles de retraités). PROFITEZ-EN.

Prochain bulletin mai 2013, il sera distribué par le même courrier que le présent compte rendu.

Gestion du courrier

Responsable David JACOBS, assisté de Gunilla SANTIARD.

Nos adresses :

- gac-epa@gac-epa.org (email)
- p/a AP CERN (papier) ATTENTION: traité régulièrement, mais pas quotidiennement
- Une réponse est apportée ou vous êtes dirigé vers une personne compétente.

Informatique

webmaster@gac-epa.org

Présence internet : Robert CAILLIAU, expert permanent

- site web pour vous + site web pour Comité
- mise à jour continue (hébergement, évolution technique, demande du Président)
- nouvelle mouture avec Françoise Thévenet
- Base de membres et programmation avec André Bogaerts.

Activités Sociales & Culturelles

social@gac-epa.org

- Gunilla Santiard remplace Jean-Claude Vialis
- Organisation du pot de fin d'année apprécié (pas de réunion avant) et de la verrée après AG.

5. Rapport de la trésorière

Jean-Claude Gouache passe la parole à notre trésorière en titre, Monique Häusermann, qui nous présente les comptes de l'année 2012, soit le compte de pertes et profits et le bilan.

Dépenses 2012 et budget 2013

DEPENSES	2011	2012	BUDGET 2013
Association du Personnel	20'713.00	21'075.00	21'000.00
Frais bancaires	14.80	12.60	20.00
Frais postaux	41.35	22.50	30.00
Frais de réception	12'611.30	14'704.13	15'200.00
Imprimerie	4'896.50	8'853.00	9'000.00
Frais informatiques	612.50	597.07	600.00
Frais de représentation	130.10	-	150.00
Total des dépenses	39'019.55	45'264.30	46'000.00
Excédent de recettes	4'405.10	-	
TOTAL	43'424.65	45'264.30	46'000.00

Recettes 2012 et prévisions 2013

RECETTES	2011	2012	BUDGET 2013
Cotisations des membres	43'049.00	42'494.00	43'000.00
Dons			
Intérêts bancaires	358.60	298.20	300.00
Intérêts postaux	17.05	12.80	20.00
Total des recettes	43'424.65	42'805.00	43'320.00
Excédent de dépenses		2'459.30	2'680.00
TOTAL	43'424.65	45'264.30	46'000.00

Bilan au 31 décembre 2012

ACTIF		PASSIF	
Compte CCP	4'813.97	Résultat reporté	126'814.36
Compte courant UBS	8'743.04	Déficit de l'exercice 2012	2'459.30
Compte épargne UBS	110'798.05		
TOTAL Fonds propres	124'355.06	TOTAL Fonds propres	124'355.06

Monique évoquera tout à l'heure le budget 2013 ainsi que l'augmentation de la cotisation.

6. Rapport des vérificateurs aux comptes

Guy Salomon, vérificateur, présente le rapport suivant:

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de la précédente Assemblée Générale, j'ai procédé à la vérification des comptes pour l'année 2012, Monsieur Christian Boudineau étant absent de Genève.

Après pointage, j'ai constaté la parfaite concordance entre les pièces justificatives mises à ma disposition et les écritures comptables figurant dans nos livres. Je ne peux que recommander à l'Assemblée ici présente, de donner quitus à nos dévoués trésoriers.

Je félicite nos amis Monique Häusermann et son adjoint Eddie Roebuck pour leur gestion, la clarté et la parfaite présentation de leurs comptes.

Compte tenu du résultat déficitaire et la tendance prévisible, je ne peux que soutenir la proposition d'une augmentation du montant de la cotisation annuelle, à compter de l'exercice 2014.

Les commissaires aux comptes :

Signé :

Christian Boudineau (absent) et Guy Salomon, vérificateurs aux comptes

CERN, le 18 mars 2013

7. Approbation des trois rapports précédents

Jean-Claude propose alors à l'Assemblée l'approbation des trois rapports précédents (activité 2011-2012, trésorier, vérificateurs aux comptes), simultanément :

Il n'y a ni opposition ni abstention.

Ces trois rapports sont donc approuvés à l'unanimité, avec applaudissements.

Jean-Claude félicite le président, la trésorière et les vérificateurs pour leurs présentations et leur travail précis et minutieux.

8. Scrutateurs pour les élections 2012

Le secrétaire, Mario Danesin, n'étant pas en mesure d'assister à cette réunion, le président de séance présente la liste des scrutateurs actuelle ; il les remercie pour leur participation au dépouillement des votes lors des élections 2012.

Les scrutateurs sont au nombre de 16 et ils sont invités à se maintenir ; tous seront reconduits en 2013 à moins que l'un ou l'autre ne souhaite se démettre en avertissant le secrétaire.

Prénom	Nom
Olivier	BAYARD
Norman	BLACKBURNE
Edith	DELUERMOZ
Roland	GAY
Ruth	HAAS
Louis	HENNY
Jean	HUGUENIN
Jean-François	MALO

Yolande	MARTI
Jean	PASQUALI
Luisa	PASSARDI
Bernard	PERRUCHON
Carlos	PINTO-PEREIRA
Keith	POTTER
Peter	ROHMIG
Bernard	THONY

Nota: Edith Deluermoz s'est portée candidate lors de l'AG 2012; par ailleurs nous déplorons la disparition de Mario Ceselli, scrutateur pendant de nombreuses années, décédé le 3 avril 2012.

Enfin Jean-Claude lance un appel à de nouvelles candidatures, les statuts du groupement prévoyant la possibilité d'un total de 20 scrutateurs ; les membres qui souhaiteraient s'inscrire sont priés d'approcher le secrétaire ou de lui envoyer un e.mail :

Appel à de nouvelles candidatures. Vous souhaitez être scrutateur: avisez le secrétaire après la séance ou envoyez un e.mail à : secretariat@gac-epa.org, ou téléphonez au secrétaire au +41 22 776 19 94.

Il demande à l'assemblée d'approuver la liste des scrutateurs, ce qui est fait à l'unanimité.

9. Rapport sur la Caisse de pensions

Le Président de séance passe maintenant la parole à François Wittgenstein pour cet important sujet de la caisse de pensions.

François commence par remercier les membres du groupement qui lui ont manifesté des gages de sympathie et lui ont fait confiance depuis de nombreuses années.

Nota : La présentation de François est jointe en annexe du présent compte rendu.

Puis il entame son rapport en assurant que son objectif n'est pas d'assombrir la situation de la caisse de pensions mais d'apporter un peu d'optimisme à l'auditoire tout en ne voilant pas les difficultés auxquelles est confrontée notre caisse de pensions.

François se dit très confiant dans la gestion de la CP actuellement et il en veut pour preuve les deux trophées dont elle a été honorée en 2012 et qui apparaissent sur les 2 premières vues projetées.

Puis il revient sur une partie de sa présentation de l'année précédente (AG du 23 mars 2012) évoquant les soubresauts du marché de la finance dans lesquels les «traders» se débattent et que même les banques centrales ont des difficultés à maîtriser.

C'est dans cette atmosphère embrumée que les caisses de pensions, dont la nôtre, doivent tirer leur «épingle du jeu».

François réaffirme que la situation actuelle ne permet pas à la CP de compenser la perte de capital subie en 2008 par le simple apport des rendements des avoirs et des rentrées de cotisations. (vues 3 à 7).

Puis il revient sur les actions de restructuration qui ont été mises en place par le CEO dans la gestion de la caisse en 2010 et 2011 et qui ont conduit en 2012 à des résultats très positifs et à un relèvement du taux de couverture de 2,2 points (vue 8).

Dans la vue suivante, il nous présente la distribution de placements des actifs et nous fait remarquer que notre capital est à près de 4'000 MCHF au 12 mars 2013, soit une augmentation de plus de 300 MCHF depuis le 31-12-2011, ce qu'il considère comme une bonne performance.

Dans le graphique suivant, il nous présente une comparaison de notre caisse de pensions avec d'autres caisses suisses (source UBS) d'un capital > 1'000 MCHF et l'on constate que nous suivons la tendance générale.

Un autre graphique suit dans lequel il nous fait remarquer les différences de rendements entre des différentes catégories de placements financiers d'où la nécessité de diversification ; il est notable, par exemple, que depuis le début de l'année les actions ont approché 9% de rendement alors que les obligations sont à 0% pratiquement ; mais n'en tirons pas la conclusion que ce soit une garantie de continuité de la tendance.

François nous montre ensuite comment est réparti notre portefeuille dans les diverses classes d'actifs.

Il rappelle alors le mandat fixé par le Conseil du CERN au CEO de la CP qui consiste avant tout à préserver le capital pour ne pas revivre l'expérience de 2008 qui nous avait fait perdre 25 % de notre capital, ce qui nécessite une maîtrise stricte des risques. Des progrès ont été faits dans l'estimation desdits risques : nous estimons que nous avons un risque de 5% de perdre 8% de notre capital, c'est la limite supérieure fixée, au-delà nous devons liquider pour entrer en cash.

Puis il nous fait part de la demande de l'ESO d'adapter la CP aux nécessités de l'échelle des salaires de l'ESO pour les nouvelles recrues de cette Organisation.

François termine son allocution par un commentaire sur sa propre situation, regrettant que le comité GAC-EPA ait considéré nécessaire de mettre fin prématurément à son mandat au CACP ; il souligne que cette décision, si elle n'est pas irrégulière, n'en a pas moins surpris le Président du CACP ainsi que plusieurs de ses membres, de même que de nombreux membres du Groupement. Mais il accepte cette décision et s'y plie tout en souhaitant bonne chance à son successeur qui n'est toutefois pas son héritier.

Il remercie l'auditoire pour toute son attention.

Jean-Claude Gouache remercie chaleureusement François pour son exposé, se disant certain qu'il a réussi, malgré les derniers propos quelque peu amers, à maintenir l'optimisme chez les retraités.

Jean-Claude estime que nous devons avoir beaucoup de gratitude pour le dévouement et l'énergie mis constamment par François dans la défense des intérêts de la CP et des retraités et il demande que nous l'applaudissions.

Un participant à l'AG s'étonne que le Comité ait décidé de remplacer François au CACP suite à tout le travail accompli. Gerrit Jan précise que le Comité a pris la décision de remplacer François au CACP avant la fin de son mandat et que cette décision difficile a été prise en Comité, de façon réfléchie et suite à un vote à bulletins secrets. Gerrit Jan renvoie à la lecture du bulletin du GAC-EPA d'automne 2012 où tout a déjà été expliqué. Il estime qu'une répétition des arguments n'a pas de valeur ajoutée.

Jean-Claude Gouache passe maintenant la parole à Michel Baboulaz pour le prochain important point de l'ordre du jour.

10. Rapport sur la Caisse maladie

Michel Baboulaz rappelle que David Jacobs et lui-même sont les 2 représentants du GAC-EPA au comité de surveillance de l'assurance maladie, c'est-à-dire le CHIS Board.

Il présente les principaux points de sa présentation, mais signale qu'elle ne sera pas complète car UNIQA n'a pas fourni toutes les statistiques en raison d'un incendie dans ses locaux à Genève; par ailleurs la situation financière au 31-12-2012 n'est pas encore connue.

Nota : La présentation de Michel est jointe en annexe du présent compte rendu.

1. Les statistiques 2012 fournies nous renseignent sur la population assurée de 13714 personnes dont 5051 pensionnés, le montant des remboursements de 66.7 MCHF dont 68.1% échoit aux pensionnés, les principaux postes en termes de coûts et l'hospitalisation arrivent en tête sans surprise avec un montant de 30.1 MCHF, l'augmentation des bénéficiaires du régime LTC atteint 175 personnes.
2. La situation financière 2012 n'est pas encore connue mais une indication provisoire laisse présager qu'elle est positive ; il faut aussi rappeler l'augmentation progressive des taux de cotisation jusqu'en 2015, pour atteindre cette année là 13.37%.
3. Chaque début d'année l'actuaire du CHIS évalue l'engagement financier du CERN pour l'assurance maladie selon les normes IPSAS; selon les hypothèses retenues au 31-12-2011, cet engagement se monte à la somme faramineuse de 3'428 MCHF.
4. Le CHIS a fait l'objet d'un audit interne en avril 2011 qui devrait déboucher sur des mesures à prendre au niveau du fonctionnement du CHIS Board et de sa composition; UNIQA a également été auditée et cela a retardé la préparation de

l'appel d'offres pour la gestion de l'assurance maladie; une prolongation du contrat UNIQA jusqu'à fin 2014 est à prévoir.

Jean-Claude Gouache remercie Michel Baboulaz pour son excellent rapport et comme il n'y a pas de questions, il passe la parole à Michel Vitasse pour le rapport sur la garantie des pensions.

11. Rapport sur la garantie des pensions (et assurance maladie)

Michel Vitasse est heureux d'annoncer que les choses semblent s'activer au niveau de la garantie des pensions comme cela peut être constaté par les 2 faits marquants que sont la reprise des discussions du Groupe de travail depuis juin 2012 et le document présenté en décembre 2012 par la Direction au Comité des Finances et au Conseil du CERN et intitulé «Obligations des Etats membres du CERN en cas de retrait de l'Organisation».

Nota : La présentation de Michel est jointe en annexe du présent compte rendu.

Il nous rappelle ensuite la composition du groupe de travail.

Selon le document présenté par la Direction, les engagements des Etats membres du CERN à fin 2012 se monteraient à plus de 8GCHF, ce qui correspond à huit contributions annuelles. Ces engagements incluent, entre autres, le coût du maintien de l'équilibre à long terme des régimes de protection sociale de l'Organisation.

Michel rappelle ensuite les 2 étapes retenues pour assurer la garantie des pensions en cas de dissolution de l'Organisation, que sont :

- 1 ère étape : Entre 1976 et 1996, création d'une fondation pour accueillir les avoirs de la caisse de pensions au moment de la dissolution.
- 2 ème étape : Mesures nécessaires au bon fonctionnement de cette fondation.

Ces mesures revêtent 4 aspects :

- Conséquences sur la caisse d'un retrait éventuel d'un état membre.
- Préservation du pouvoir d'achat des pensions.
- Paiement des dettes de l'organisation.
- Assurance maladie des bénéficiaires de la fondation.

Jean-Claude Gouache remercie Michel et puisqu'il n'y a pas de questions il passe directement la parole à Jean-François Michaud pour le rapport sur les permanences.

12. Rapport sur les permanences

Jean-François est l'un des trois «mousquetaires» qui, avec Gunilla Santiard et René Barthélémy, mettent beaucoup d'eux-mêmes à l'écoute des doléances de nos membres chaque premier mardi du mois, sauf en janvier, juillet et août.

Jean-François, au nom de toute l'équipe des permanences, assure les membres de leur volonté d'apporter des orientations de solutions aux problèmes que rencontrent les pensionnés en essayant de les renseigner et de les diriger vers les services concernés.

Texte présenté :

PERMANENCES

La commission des permanences essaye, tant que faire se peut, de renseigner au mieux toutes les personnes rencontrant des problèmes durant leurs activités de retraité : assurances, maladie, fisc....

Cette année après le lièvre soulevé en 2012 sur le sujet « Déclaration des comptes détenus à l'étranger » une vague de visites a déferlé à la permanence.

Bien que nous ayons tenté d'obtenir auprès des services fiscaux français, des informations écrites, les réponses à vos différentes questions ne sont restées que verbales et resteront probablement ainsi.

Apparemment il n'y aurait pas de limite sur la somme à détenir sur ces comptes, par contre, officiellement, il reste impératif de déclarer l'existence de ces comptes.

Tous les comptes, courant, épargne, portefeuille, sont à déclarer : nom et adresse de la banque, numéro(s) de compte.

En aucune façon, les montants détenus ne sont à indiquer ; ce sont eux, le cas échéant, qui se chargeraient d'aller y mettre leur nez.

Comme il a été indiqué, les réponses verbales obtenues ont été rassurantes sur le fait que, si la grande majorité des fonctionnaires retraités n'ont jamais indiqué sur leur déclaration de revenus, cette détention d'un compte à l'étranger, il leur est tout à fait possible et recommandé de se régulariser soit sur papier libre, soit en remplissant le fameux formulaire 3916. Cette régularisation en inquiète plus d'un et nous pouvons les comprendre. Surtout si l'on agite le bâton de l'amende susceptible de venir frapper. Mais comme je l'ai indiqué les agents du fisc savent très bien que les fonctionnaires CERN ou internationaux, ont en grande majorité un compte salaire par lequel peut transiter leur pension.

Voilà ce que nous pouvons dire sur ce sujet et nous pensons nous en tenir là quant à ces demandes.

Ce qui reste clair, c'est que chacun reste libre de faire son choix sur cette régularisation.

Nous rappelons toutefois que le formulaire 2047 (rose) est aussi à remplir pour les pensions, retraites, rentes, encaissées à l'étranger.

Jean-Claude remercie vivement Jean-François et constatant qu'il n'y a pas de questions, passe la parole à Gerrit Jan Bossen pour le sujet suivant.

13. Activités pour les douze prochains mois

Gerrit Jan rappelle brièvement que les activités pour l'année en cours seront de continuer de veiller au maintien des meilleures conditions possibles de notre protection sociale.

Il faudra aussi maintenir de bons contacts avec l'Administration pour que les pensionnés ne soient pas oubliés et que les accès pour ceux-ci sur les sites du CERN ne présentent pas de difficultés.

Nous devons aussi continuer nos efforts pour une bonne communication avec les membres du groupement et favoriser le virage électronique.

Jean-Claude donne la parole à Monique pour la présentation du budget 2013 et les cotisations 2014.

14. Approbation du budget 2013 et des cotisations 2014

Monique Häusermann donne lecture du budget 2013, recettes et dépenses, telles qu'elles figurent au paragraphe 5 : Rapport du trésorier, et s'il n'y a pas d'objections, demande que le budget soit approuvé en signalant qu'il prévoit un excédent de dépenses de 2'680.00 CHF.

Elle propose aussi une augmentation de la cotisation annuelle à partir de 2014, celle-ci passant de 25 à 30 CHF.

Jean-Claude met au vote le budget 2013 et la cotisation 2014:

- Aucune opposition
- 1 abstention.

Le budget 2013 et la cotisation 2014 sont approuvés.

Monique demande aux membres de faire le nécessaire auprès de la banque pour modifier l'ordre de paiement permanent ou, à défaut, de veiller à s'acquitter de la cotisation avant le 31 mars de chaque année.

15. Questions diverses

1) Un intervenant précise que l'on peut déduire le montant de sa cotisation en le mentionnant sur la déclaration d'impôts française.

2) Un intervenant déplore que depuis quelques années, la liste de nos disparu(e)s ne soit plus affichée lors de la minute de silence marquée en début d'AG ; Jean-Claude répond que nous en tiendrons compte à l'avenir.

Rédaction : Mario Danesin et Françoise Thévenet

NOTA : Ce compte rendu doit être conservé pour la prochaine Assemblée générale.

Aucune autre distribution ne sera effectuée.

Annexes jointes

Annexe: Caisse des Pensions

François WITTGENSTEIN, CACP
Trophées

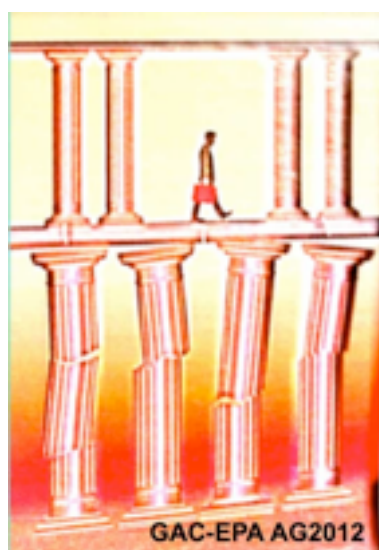


Asset international Chief Investment Officer New York 2012



Reprise présentations 24 novembre 2011 et 23 mars 2012
Swiss Traffic / mars 2011



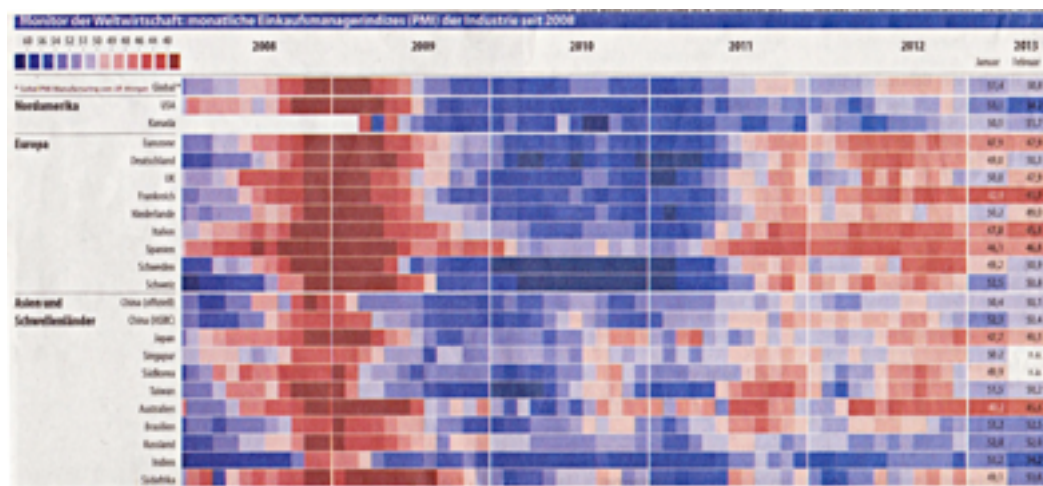


Situation générale actuelle

NE REGARDEZ QUE LES COULEURS

Climat : L'opinion acheteurs industriels sur la marche des affaires

Bleu = optimisme , brun=pessimisme



Climat : L'impact faiblissant de l'action des banques centrales



NZZ 4 janvier 2013

Actions de restructuration du CEO de la CP

Résumé Reprise du rapport du CEO au 31.12.2011

1. Objectifs principaux fixés en 2010 sont maintenus:
 - Améliorer l'opération en fonction des pratiques usuelles
 - Améliorer le rapport Return/risque du fonds
2. Progrès en vue d'obtenir des résultats:
 - Mise en place d'un système de rapport unique de l'évolution des portefeuilles
 - Installation d'un système de gestion des bénéficiaires
 - Rapport du calcul de rendement indépendant
 - Début de la mise en place du système de préservation du capital
 - Renforcement de l'équipe de l'unité administrative
 - Suivi du rapport risque/performance en interne et externe
 - Mise en place des règles internes documentées sur les suivis des opérations financières.

2011: A Year of Milestone Actions

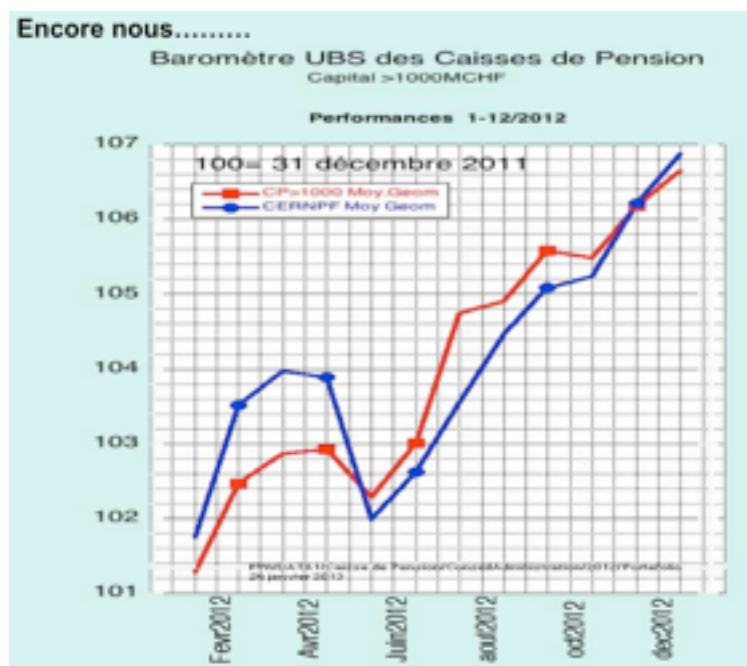
En 2012: taux de couverture +2.2 points

Distribution des actifs

	Performance Report 31 décembre 2011	Asset class level at 12 March 2013
Total CERN	3'665'129 kCHF	3'980'331 kCHF
Total Bonds	1'160'937	1'247'377
Total Equity	1'140'536	1'230'621
Total Real Estate	484'286	554'488
Total Private Equity	105'490	95'553

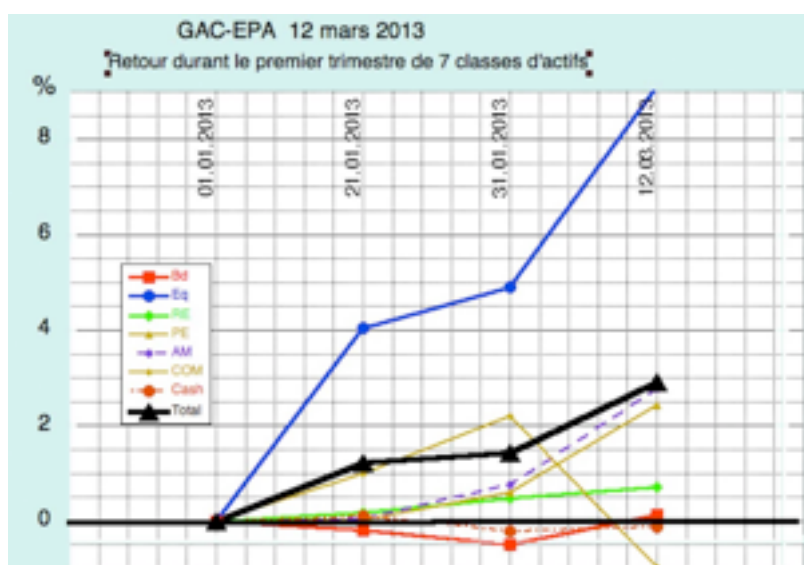
Total Alternative Investments	386'017	499'209
Total Commodities	45'491	49'207
Total Overlay	57'238	75'246
Total Cash	285'134	228'630

Comparaison de performances

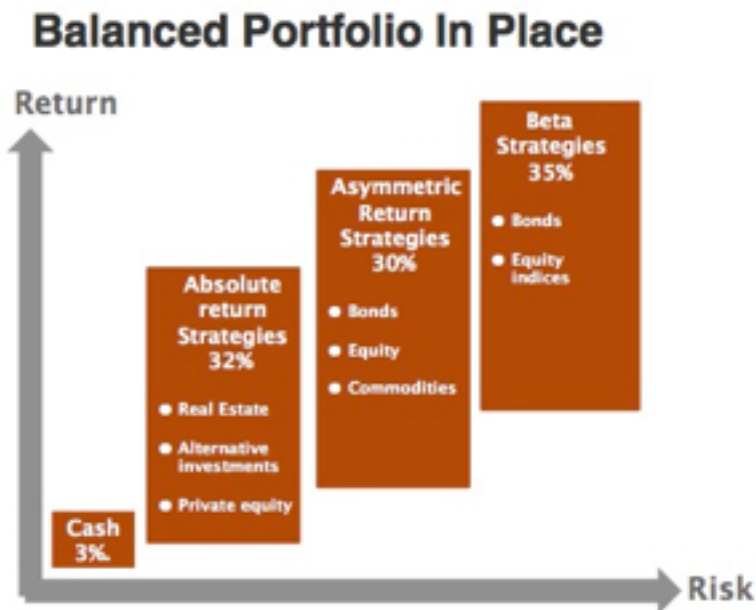


Différence de rendement selon les catégories de placements

Exemple de rendements différenciés



Répartition de notre portefeuille



Objectif fixé par le Conseil du CERN

Capital Preservation Mandate:

Requires Managing Risk

Achieve the actuarial return objective of 3% above inflation,

with the lowest possible level of risk at all times

(Capital Preservation)

Annual risk limit set by the PFGB at 5% probability of losing 8%

Requête de l'ESO

CERN Pension Fund

ESO Modified Request

Report to CERN Council: *for approval*

The PFGB has considered the following three possible scenarios for a redefined reference salary for future ESO recruits with a view to accommodating ESO's concerns:

- A. A Euro-denominated section within the existing CERN Pension Fund, with contributions received and benefits paid in Euros. All assets and liabilities, whether in Euros or Swiss francs, would be commingled and there would be no separate account structure.
- B. A Euro-denominated scheme within the existing CERN Pension Fund, with contributions received and benefits paid in Euros. This scheme would be financed solely by ESO contributions and managed separately, with a separate asset portfolio and technical balance sheet.

- C. Establishment of a new ESO reference salary scale which reflects the actual ESO salary scale values, whilst maintaining the Swiss franc as the currency for both contributions and benefits.

François évoque sa propre situation

A ceux qui m'écoutent depuis si longtemps !



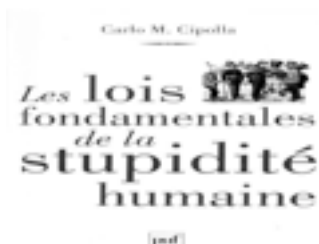
- a) PFGB Member mandate of F. Wittgenstein: Letter from GAC-EPA Chairman (Mr G. Bossen) to the CERN Council Chairman (Mr. M. Spiro)

(CERN/PFGB/40.8)

The CHAIRMAN presented document CERN/PFGB/40.8.

The Governing Board **took note**

- of the letter from G. Bossen, President of the CERN-ESO pensioners Association (GAC-EPA) (CERN/PFGB/40.8). informing the President of Council that the GAC-EPA had appointed Claude Genier the member of the PFGB appointed by the CERN-ESO Pensioners Association for a period of three years from 5 April 2013, replacing F. Wittgenstein from that date;
- that F. Wittgenstein's term of office would thereby be terminated prematurely on 15 April 2013, bearing in mind that it was due to terminate on 31 October 2013;
- of clarification by the CEO that under the current Rules the GAC-EPA has authority to appoint and terminate the appointment of the member of the Board appointed by it; the sole requirement of the current Rules being that "a procedure similar to that followed for his appointment must be followed;"
- of a statement by the CHAIRMAN that he would have wished to see F. Wittgenstein remain a member of the PFGB through the end of his own term;
- of a statement by Samper, supported by Mantel, expressing outrage at the early termination by GAC-EPA of F. Wittgenstein's term of office as a member of the PFGB.



Annexe: Caisse Maladie

Michel Baboulaz

Notre assurance maladie en 2012

- Evolution statistique
- Situation financière
- Etude actuarielle IPSAS
- Révisions en cours

Statistiques CHIS 2012

En raison d'un incendie dans ses locaux, UNIQA n'a pas encore fourni toutes les données habituelles

Population assurée au 31 décembre 2012

Année	Population assurée	Dont pensionnés	% pensionnés
2012	13'714	5'051	36.8%
2011	13'451	5'063	37.6%
2010	13'214	4'998	37.8%

Des 5051 assurés via la Caisse de Pensions :

34% habitent en Suisse – 58% habitent en France – et 8% habitent ailleurs

54% sont des femmes

Alors que la population assurée a augmenté, les pensionnés sont moins nombreux, pour la première fois.

Statistiques CHIS 2012

Remboursements effectués

y.c. allocations de perte de gains, en MCHF

Année	Grand total	Variation annuelle	Total pensionnés	% pensionnés
2012	66.7	+1.9%	45.5	68.1%
2011	65.5	+5.5%	45.0	68.7%
2010	62.1	-8.5%	42.6	68.6%

Taux de couverture **remboursement / coût médical** en 2011

global: 87.9% — et 88.7% pour les pensionnés

En 2012, ce taux est:

global: 87.4% — et 87.9% pour les pensionnés

Statistiques CHIS 2012

Principaux postes de coût (en MCHF)

Année	Honoraires médecins	pharmacie	Examens Soins ambulatoires	Soins dentaires	hospitalisations
2012	8.4	6.2	10.0	4.9	30.1
2011	8.0	6.3	10.0	5.5	30.5
2010	8.1	6.6	8.9	5.6	27.9

Parmi les postes moins importants, on note une augmentation de 24%, à 1.44 MCHF des soins paramédicaux aux bénéficiaires du LTC

Statistiques CHIS 2012

Bénéficiaires du régime LTC

74 cas ont été évalués en 2012

Année	Nombre de bénéficiaires au 31-12	Allocations journalières versées MCHF	Hospitalisations de bénéficiaires MCHF
2012	175	4.7	
2011	162	4.1	3.7
2010	142	3.3	5.6

Situation financière

Rappel des taux de cotisation

Année	retraités	CERN	total
2013	4.55	7.93	12.48
2014	4.70	8.21	12.91
2015	4.86	8.51	13.37

Au 20/03/2013, la situation financière du CHIS à fin 2012 n'a pas encore été communiquée au CHIS Board.

Une indication provisoire est que celle-ci est positive, permettant d'accroître le fonds CHIS de plusieurs millions de CHF.

Étude actuarielle 2012

- Chaque début d'année, l'actuaire du CHIS évalue l'engagement financier du CERN pour le CHIS, selon les règles des "International Public Sector Accounting Standards" (IPSAS).

- En fonction d'hypothèses données, il calcule la valeur actuelle des prestations futures du CHIS pour ses membres, diminuées de leurs cotisations, pour la période postérieure à leur emploi.
- Cette valeur actuelle représente, selon les normes IPSAS, l'engagement du CERN envers les membres de son régime d'assurance maladie. Elle est inscrite dans les comptes de l'Organisation depuis 2008.

Étude actuarielle 2012

hypothèses retenues au 31-12-2011

- Taux annuels d'adaptation:
des salaires 3%, des rentes 1%, du coût des soins 3%, de l'allocation journalière LTC 3%.
- Taux d'actualisation : **1.23% (=obligations de la CH)**, contre 2.10% en 2010, et 2.55% en 2009
à noter que la valeur actuelle d'un même montant futur est plus élevée si le taux d'actualisation est plus bas.
- Coût moyen de la santé par âge pour le CHIS. Table de survie de la LPP 2010 pour les femmes (appliquée à tous).

Étude actuarielle 2012

hypothèses retenues au 31-12-2011

- Prestations d'assurance et taux de cotisation (après 2015) inchangés.
- Simulation démographique:
Retraités et actifs Titulaires seuls retenus
 - si contrat D : 60% quittent après 5 ans, 40% passent en contrat I;
 - si contrat I : 0,5% / an partent ou deviennent retraités à 61 ans si entrés avant le 01-07-1987,
à 65 ans sinon.

Étude actuarielle 2012

hypothèses retenues au 31-12-2011

- Simulation démographique:
La composition des familles évolue selon les moyennes statistiques de la population du CERN.
Enfants pris en charge jusqu'à 25 ans.
- Au 31-12-2011 le modèle comprend:
5419 cotisants - 3445 conjoints - 2779 enfants

Étude actuarielle 2012

résultats au 31-12-2011

L'engagement total est évalué à :

3'428 millions CHF

en progression de 33% sur les 2'570 MCHF de 2010.

Principales causes: taux d'actualisation en baisse (+ 657 MCHF), nouvelle table de survie (+ 186 MCHF)

Exemples de la grande sensibilité du calcul:

- si taux d'actualisation : +0.5% → - 437 MCHF (-12.7%)
- si inflation médicale : +1% → + 1050 MCHF (+30.7%)
- si table survie générationnelle → +823 MCHF (+24%)

Révisions du CHIS

- un audit de la société UNIQA de Genève a été effectué par PWC durant le 2^{ème} trimestre 2012. Il a retardé la préparation de l'appel d'offres pour l'administration du CHIS, imposant l'extension du contrat actuel jusqu'à fin 2013.
- Le Directeur Général a demandé à l'Administration de préparer des réponses aux divers points soulignés par l'Audit Interne dans son rapport d'avril 2011. Le CHIS Board est notamment visé, tant dans son fonctionnement que dans sa composition.

Annexe: Garantie des pensions

Michel VITASSE

Groupe de travail sur la garantie des pensions Activités 2012

Depuis juin 2012 : Reprise des discussions.

- Composition du groupe de travail
- Définie une méthode de travail, fixé un calendrier
- Elaboré une liste de points à traiter (assurance maladie)

décembre 2012 : Comité des Finances et Conseil du CERN

- la Direction présente, pour information, un document intitulé «Obligations des Etats membres du CERN en cas de retrait de l'Organisation» (CERN/3042).

Composition

Le mandat du groupe de travail, défini en 1997, précise sa composition comme suit: Service juridique (deux représentants), Caisse de Pensions (deux représentants), HR (un représentant), Association du Personnel (trois représentants), GAC-EPA (un représentant).

- Service juridique: E.-M. Gröniger-Voss et J.-M. Favre

- Caisse de Pensions: T. Economou et S. Weisz
- HR: J.-M. Saint-Viteux
- Association du Personnel: M. Goossens, A. Raimondo, N. Delruelle
- GAC-EPA: M. Vitasse

«Obligations des Etats membres du CERN en cas de retrait de l'Organisation »

(CERN/3042)

- Selon la Convention du CERN,
 - toutes les obligations financières de l'Organisation doivent être couvertes par les contributions des Etats membres.
 - ces engagements incluent, entre autres, le coût du maintien de l'équilibre financier à long terme des régimes de protection sociale de l'Organisation.
- Le montant des engagements est indiqué dans les comptes du CERN, audités par les auditeurs externes et approuvés par le Conseil annuellement.
- Sur cette base, les engagements du CERN fin 2012, s'élèvent à plus de 8 GCHF, ce qui correspond à environ huit contributions annuelles.

Bref rappel

Deux étapes retenues pour assurer la garantie des pensions en cas de dissolution de l'Organisation.

- 1^{er} étape: de 1976 à 1996, création de la Fondation pour accueillir les avoirs de la Caisse au moment de la dissolution
- 2^{ème} étape: prendre les mesures nécessaires au bon fonctionnement de cette Fondation
 - Conséquences sur la Caisse du retrait éventuel d'un Etat membre
 - Préservation du pouvoir d'achat des pensions
 - Paiement des dettes de l'Organisation
 - Assurance maladie des bénéficiaires de la Fondation

Quatre aspects du problème des garanties des pensions à traiter

a) Conséquences sur la Caisse du retrait éventuel d'un Etat membre

Depuis décembre 2012, les obligations d'un Etat membre du CERN qui désirerait se retirer du CERN sont claires : il devrait prendre sa part des engagements de l'Organisation y compris ceux liés aux régimes de protection sociale de l'Organisation.

- Reste maintenant à déterminer précisément la part qui serait alors due par cet Etat et les modalités de paiement.

Quatre aspects du problème des garanties des pensions à traiter

b) Préservation du pouvoir d'achat des pensions

Depuis octobre 2006, le Conseil a adopté une nouvelle méthode d'adaptation des pensions indépendante de l'adaptation des traitements, qui tient compte uniquement du coût de la vie à Genève et de la situation financière de la Caisse.

- Puisque nous sommes au bénéfice du meilleur statut dans un régime à prestation définie, il s'agit maintenant d'obtenir que cette méthode s'applique également pendant toute la période d'existence de la Fondation.

Quatre aspects du problème des garanties des pensions à traiter

c) Le paiement des dettes de l'Organisation

Si la dette de l'Organisation envers la Caisse de Pensions qui remontait à 1981 a bien été remboursée en juin 2006, il reste celle liée au maintien de l'équilibre financier à long terme des régimes de protection sociale de l'Organisation.

- il s'agit maintenant de définir précisément la procédure de détermination et de paiement de cette dette en cas de dissolution de l'Organisation pour éviter les incertitudes et les retards de paiement qui pourraient en résulter.

Quatre aspects du problème des garanties des pensions à traiter

d) L'assurance maladie des bénéficiaires de la Fondation

Alors que la Caisse de pensions est capitalisée, notre Régime d'assurance maladie doit chaque année être en équilibre budgétaire : les dépenses doivent être équilibrées par les cotisations du CERN, des actifs et des retraités.

Or, pendant la période d'existence de la Fondation, l'Organisation ne contribuera plus à cette assurance.

Il s'agit maintenant :

- de définir le montant du capital à constituer, pour compenser cette absence de contribution
- d'identifier des solutions et des règles d'application possibles, pour assurer la continuité des droits des bénéficiaires

La question du rattachement à un système plus large de protection sociale sera également considérée.